

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 5 septembre 2022, le préfet du Var a prescrit et organisé une enquête publique relative à une demande d'autorisation de défrichement liée au projet de centrale photovoltaïque au sol prévue au lieu-dit «Saint-Guillaume», sur la commune de Méounes-lès-Montrieux.

Le projet est porté par la société FERME D'AKUO 1, SASU, représentée par monsieur Steve ARCELIN-AKUO - 140 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS. La demande d'autorisation de défrichement porte sur une superficie de 17,3845 ha et concerne la parcelle cadastrale section B n°305 représentant une surface totale de 67,4067 ha, située sur la commune de Méounes-lès-Montrieux.

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant les 32 jours de l'enquête publique, du **14 octobre 2022 au 14 novembre 2022** dans les lieux ci-dessous :

Mairie de Méounes-lès-Montrieux
12 route de Brignoles 83136 Méounes-lès-Montrieux lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 mercredi et samedi : de 8h30 à 11h00

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Méounes-lès-Montrieux - 12 route de Brignoles - 83136 Méounes-lès-Montrieux, ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire " contact " (thème : enquêtes publiques environnementales) sur le site internet des services de l'État dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>).

Monsieur André VANTALON, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

Permanences	Mairie de Méounes-lès-Montrieux
vendredi 14 octobre 2022	9h00 - 12h00
lundi 24 octobre 2022	9h00 - 12h00
lundi 7 novembre 2022	9h00 - 12h00
lundi 14 novembre 2022	14h00 - 16h00

Les informations concernant le projet mis à l'enquête pourront être demandées auprès de la société FERME D'AKUO 1, SASU, représentée par Monsieur Steve ARCELIN-AKUO – 140 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS. La responsable du projet est Madame Clémence MARCUEYZ (marcueyz@akuoenergy.com).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête et de l'ensemble du dossier sur le site internet de l'État dans le Var. Les observations reçues par courriel seront consultables sur ce site. Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en préfecture du Var aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la mairie de Méounes-lès-Montrieux, en préfecture du Var (direction départementale des territoires et de la mer du Var, service urbanisme et affaires juridiques) et sur le site internet de l'État dans le Var. Le préfet du Var pourra accorder ou refuser l'autorisation de défrichement liée au projet de centrale photovoltaïque au sol prévue au lieu-dit «Saint-Guillaume», sur la commune de Méounes-lès-Montrieux, par arrêté préfectoral.